

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CATÉGORIE : Cadre
TYPE DE POSTE : Permanent
HORAIRE : 35 heures/semaine
DÉBUT : mi-mars 2025
LIEUX DE TRAVAIL : **Complexe sportif**
1109, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, QC J0L 1T0

DURÉE DE L’AFFICHAGE : 30 janvier au 21 février 2025

Ville en mouvement, Saint-Césaire est un milieu de vie dynamique, attractif et chaleureux qui valorise ses actifs naturels, qui gère ses infrastructures de manière durable et qui est fière de son identité collective. Située en Montérégie, dans un milieu à la fois urbain et rural, Saint-Césaire compte 6 000 habitants et un budget de 15 M\$.

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant de la direction générale de la Ville, la ou le titulaire du poste planifie, organise et dirige l’ensemble des activités administratives et opérationnelles relatives à son service. À ce titre, le titulaire est responsable de l’offre de service en matière de culture, bibliothèque, sport, loisir et vie communautaire en fonction des priorités et orientations municipales. Il est également responsable de l’offre de services des parcs et terrains sportifs tout comme de l’organisation et le soutien aux événements spéciaux sur le territoire. Il est également appelé à participer aux mesures d’urgence de la Ville.

PRINCIPALES TÂCHES

Visionnaire et mobilisateur, la directrice ou le directeur du Service des Loisirs, Vie culturelle et communautaire aura pour principales responsabilités de :

- Planifier, organiser et diriger l’ensemble des activités du Service (ressources humaines, financières, matérielles, etc.) en conformité avec les objectifs et les orientations de la Ville ;
- Planifier la promotion des programmes de son service en collaboration avec l’équipe municipale ;
- Élaborer les politiques, procédures et directives en vue d’assurer l’exécution efficace des activités ;
- Élaborer et participer à la planification du budget annuel du service et effectuer les suivis et le contrôle du budget sous sa responsabilité ;
- Superviser la gestion des espaces et installations récréatives et culturelles ;
- Développer et gérer les ententes intermunicipales de son service ;
- Établir des contacts avec les bénévoles et les organismes et partenaires ;
- Assurer la gestion de la bibliothèque municipale ;
- Prendre en charge l’entretien et la gestion du Complexe sportif ;
- Organiser et superviser le camp de jour estival ;
- Collaborer avec le service des Travaux publics relativement à la planification de l’entretien des infrastructures sportives de la Ville ;
- Exécuter toute autre tâche ou responsabilité connexe que la Ville jugera être de ses compétences et habiletés.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

La personne recherchée doit avoir une approche orientée vers les résultats et fortement axée sur le service à la clientèle et aux citoyens. Elle doit également avoir la capacité de travailler en équipe et être autonome dans son travail, être orientée vers l'action et savoir s'adapter, au besoin.

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en récréologie ou autre champ d'expertise équivalent jumelé à une expérience pertinente ;
- Posséder un minimum de 5 ans d'expérience pertinente dans des fonctions similaires de gestion ;
- Être reconnu pour ses compétences et sa compréhension des enjeux en matière de loisirs ;
- Avoir des habilités en communication et en résolution de problème ;
- Avoir d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe et les relations interpersonnelles ;
- Avoir une expérience pertinente en matière de gestion d'un centre aquatique ;
- Détenir un brevet de sauveteur national et moniteur Croix-Rouge (un atout) ;
- Démontrer une bonne connaissance du monde municipal ;
- Avoir une disponibilité en dehors des heures régulières de travail ;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office ;
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- Avoir une connaissance de IC3 plateforme Loisirs (un atout).

DÉFIS DU POSTE :

- Assurer et maintenir les infrastructures sportives et de loisirs de qualité en répondant aux besoins évolutifs des citoyens ;
- Poursuivre le développement des politiques municipales familiales et des aînés.

INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES :

- Complexe sportif avec piscine
- Bibliothèque municipale et scolaire
- Parc avec jeux d'eau
- Parcs de quartier — parcs de voisinage — parc de la Halte routière
- Terrains sportifs (balle/soccer/tennis/pickleball)
- Patinoire extérieure — butte à glisser
- Piste de cyclable La Route des Champs

COMMENTAIRES

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 21 février 2025 avant 16 h** à l'attention de Isabelle François, par courriel au : administration@ville.saint-cesaire.qc.ca

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail sont établies selon l'entente de travail du personnel-cadre de la Ville de Saint-Césaire. L'horaire de travail est de 35 heures par semaine, réparties en cinq (5) jours, du lundi au vendredi inclusivement. L'échelle salariale se situe entre 69 264 \$ et 85 725 \$, et est basée sur un horaire normal de travail de 35 heures par semaine. En plus d'un emploi stimulant, nous offrons un environnement de travail convivial, propice à l'apprentissage, l'entraide et la créativité.

Nous souscrivons au principe d'équité salariale en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Veuillez noter que le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger l'écriture et la lecture. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, **mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**